Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande

Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande

Band: 1 (1902)

Heft: 1-2

Artikel: Un fenil aux Ormonts (Alpes vaudoises)

Autor: Isabel, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237013

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un fenil aux Ormonts (Alpes vaudoises)



Ce petit bâtiment si rustique et si fruste, construit à bois rond¹ et à coches, représente un des plus primitifs spécimens du genre *chalet*²; c'est seulement un *fenil*³, un tout petit *mazot* pour abriter, lors de la fenaison⁴, le foin d'une très petite propriété isolée ou des places humides⁵ d'une montagne, en attendant qu'on le *fenate*⁶, c'est-à-dire qu'on le lie⁻ pour l'amener sous forme de faix⁶, en hiver, au bas de la vallée où loge le bétail.

Ce bâtiment est construit sur la terre nue. S'il était plus élevé et qu'il eût à son plain-pied⁹ une étable à vaches¹⁰, on l'appellerait une grange ou plutôt une grangette¹¹, construction fréquente dans toute la vallée des Ormonts et environs, notamment au Plan des Isles.

Forme carrée ou peu s'en faut. Une courte échelle¹², appuyée contre le seuil¹³ de l'aire¹⁴, placé sur les premières

```
1 a bou ryon.
2 on tsalè.
3 on fənī; diminutif on fənəbè.
4 u tin de fin.
5 də màrè (du marais).
6 fənatā, v.
11 grandsə; grandsèta.
12 on.n' ètschīla; ètsèlèta.
13 lə lindār'; lè pā dè porta, lè batin.
14 l'étrə, s. f.
```

pièces ou soubassements¹⁵, et entre deux porte-soliveaux¹⁶ à peine saillants, permet d'arriver à la porte du fenil. Celle-ci est à deux battants, ou deux portes avec pentures¹⁷ jadis de bois, portes parfois «à chardonne »18. Cette ouverture est suffisamment grande pour pouvoir y faire entrer d'un coup une charge de foin portée sur la tête. Les deux portes viennent parfois aboutir à un piédroit mobile 19 ou montant central, assujetti par des mortaises et une cheville20. On les tire à soi par une boucle21 ou une poignée²² de bois, et on en a vu qui fermaient avec une simple clef à languettes23 qui faisait avancer ou reculer un pène²⁴ ou loquet de bois dur, à bord en dents de scie²⁵.

La pièce²⁶ de faite est soutenue par une poutre²⁷ très caractéristique, bifurquée et équarrie, mais tout d'une pièce vers le haut, serrant, comme une pince, la paroi en dedans et en dehors, contribuant ainsi à en maintenir l'aplomb vertical, de même que les dagnes qui l'escortent parfois parallèlement sous deux frêtes secondaires. A la paroi opposée à la porte, ce bouatsou²⁸ ou batsó²⁹ descend au moins à mi-hauteur du fenil. Il fallait probablement courir, un bon moment, la forêt30 jusqu'à ce que l'on trouvât une pièce qui se prêtât à cet assemblage.

L'ètèrpyao, qui remplace parfois la porte, n'est fermé que par des étèrponon, planches placées verticalement les unes après les autres.

Des deux côtés de la porte, les deux portions de paroi adjacente s'appellent les cantons³¹, comme en héraldique. Aux quatre angles, on voit les coches saillantes32. Les chevrons33

```
15 lou-z-asse, s. m. pl.
                        22 on.na pouenya.
```

¹⁶ lou portasolay, s.m.pl. 23 yā a linvoualeta.

¹⁷ lè-z-épārè, s. f. pl.

¹⁸ porta a tserdena.

¹⁹ lè kolanè.

²⁰ on godzon; na

tsavasa.

²¹ on.na bòya.

²⁴ on peya.

²⁵ din de rāssə.

²⁶ la fréta; la grossa

²⁷ la bouatsou, s. m.; dagna, s. f.

²⁸ en patois d'Ormont-Dessus.

²⁹ du patois des Alpes d'Ollon.

³⁰ la dzao; la dzorèta.

³¹ lou kanton.

³² lou kārə də le kòtse.

³³ la tsevron; lou tsevron.

dépassent de tous côtés le toit, en avant-toit³¹. Malgré cela la neige chassée par le vent³⁵ peut pénétrer encore par les interstices³⁶ des parois. Le toit, latté, fait de gros bardeaux ou échandoles³⁷, refendus au moyen d'un départoir³⁸, est surmonté, en sens horizontal, de quelques lattes³⁹ solidement retenues par des crochets de toit⁴⁰, puis chargé de gros cailloux⁴¹ équidistants, afin que les ouragans⁴² et gros temps ne soulèvent et n'emportent pas la toiture comme un fétu. Il faut avoir eu soin de bien assembler, *crocher*⁴³, les chevrons, sans quoi on verrait, malgré leurs cailloux, des toits emportés quand même par une saute de vent⁴⁴.

Enfin les soliveaux⁴⁵ ou les planches⁴⁶ forment le plancher du petit mazot.

F. Isabel, d'Ormont-Dessus, inst. à Villard-sur-Ollon.

34 avan-tāy.	39 latė.	45 lou sòlāy.		
35 la koudssa.	40 krôtse de tāy.	46 lou lan. le solan.ne		
 36 lè djouintè, s. f. pl. də lè parāy. 37 on.n'assəδə. 38 on fèr inyinlyāo 	41 də lè ròtsè.	= planches sous les		
	12 la gróss'oura.	chevrons.		
	43 krôtschī.	$L'ao\delta a = $ la pointe		
(Ormonts).	44 on byan d'oura.	du pignon.		

REMARQUE: Le S d'Ormont-Dessus n'a pas tout à fait la valeur ordinaire de la spirante interdentale sonore, on y perçoit un reste de l'I mouilllée dont il est issu. La Rédaction du Glossaire se propose d'étudier ce son particulier au moyen du palais artificiel, afin d'en donner une définition plus exacte que celle d'Alfred Odin (Phonologie des patois du canton de Vaud, p. 600).